



AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION D'EAU : Prolongation toujours en vigueur

Municipalité de Pontiac

20 novembre 2020 – 16 h 00

Ce que vous devez savoir :

- Un avis **préventif** d'ébullition d'eau pour le secteur Quyon a été émis par la Municipalité le 23 octobre dernier en raison d'un problème technique survenu à l'usine.
- Le 2 novembre dernier, la Municipalité a émis un avis vous informant de la prolongation de l'avis **préventif** d'ébullition.
- Par la présente, la Municipalité souhaite vous informer que cette prolongation est toujours en vigueur.
- Tous ceux reliés au réseau municipal sont priés de **continuer à faire bouillir leur eau durant une minute** avant de la consommer et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Où s'informer :

- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun